



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Abidjan, le 13 novembre 2024

Maternelle-Primaire-Collège-Lycée
Enseignement Général et Technologique-Cycle Supérieur

Bd des Martyrs (Latrille) Cocody II plateaux01 B.P 3114 Abidjan 01

Tel: (225) 27 22 41 46 10

Fax: (225) 27 22 41 87 24

<http://www.farandole.ci>

alain.ahouzi@farandole.ci

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT N°1 **DE L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025**

Le **mardi 12 novembre 2024** à **16H30** a eu lieu la réunion du Conseil d'Établissement à la salle polyvalente. A cette première partie de la réunion, étaient présents les membres suivants :

➤ **5 Membres de Droit**

- M. FOURCADE : Proviseur
- Mme CARITE : Directrice du primaire
- M. KRAH : Proviseur Adjoint
- M. KOUDOU : Comptable
- M. IROGBO Georges : CPE

➤ **Présent à titre Consultatif**

- M. Manuel AHOUI : Représentant de l'Organisme Gestionnaire

➤ **6 Professeurs**

- M. DJE (Secondaire)
- Mme HORO (Secondaire)
- Mme MIAN (Primaire)
- M. LEBAI (Secondaire)
- M. ZIGANI (Primaire)

➤ **5 Représentants des parents délégués**

- Mme MAINASSARA (Titulaire)
- Mme KAKOU-MARCEAU (Titulaire)

Excusés :

- M. KOFFI (Titulaire)
- M. GNOFAM (Suppléant)
- Mme DIAKITE (Suppléant)

➤ **2 Représentants des élèves**

- M. YAO M'Bra Yoan
- M. KONATE Sié Ismaël

➤ **2 Représentants du personnel**

- Mme GBAGBA
- M. KOFFI

L'Ordre du Jour portait sur :

I. Passation

- Adoption du PV de la séance du 20 juin 2024 (pj. 1)
- Installation des nouveaux membres

II. Ordre du jour du présent Conseil d'établissement

1. Pour information :

- Rappels des priorités de l'année scolaire
- Bilan de la rentrée et effectifs
- Questions budgétaires
- Point sur le fonctionnement du Primaire
- Résultats d'examens 2023 – 2024
- Pédagogie

g. Sécurité : présentation du PPMS 2024-2025 (pj. 2a et 2b)

h. Point sur les travaux exécutés et à venir

i. Conventions de partenariat (pj. 3)

2. Pour vote :

a. Politique des stages au Secondaire

b. Programme des examens blancs

c. Règles de piscine (pj. 4)

3. « Des amis très envahissants »

4. Questions diverses

Début : 16h38

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le Proviseur leur explique le contenu de ce Conseil d'Établissement qui se déroulera en deux parties. La première partie consistera à faire la passation et l'installation des nouveaux membres aux différentes instances. Ensuite, en second lieu, les membres suppléants se retireront pour que la réunion à proprement parlé se poursuive avec les membres titulaires.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le proviseur présente d'abord le Conseil d'Établissement comme étant :

- L'organe principal de la démocratie scolaire, au cœur du fonctionnement des établissements français
- L'instance de partage d'informations, de délibération, de validation.
- L'élaboration de choix guidés à travers un ordre du jour fixé par Proviseur
- L'instance qui regroupe le Primaire et le Secondaire : lieu de réflexion globale
- Il rappelle l'importance des questions diverses.

Première partie

I- Passation

a- Adoption du PV de la séance du 20 juin 2023 (Annexe 1)

Le proviseur demande aux membres s'ils adoptent le dernier procès-verbal du conseil d'Etablissement qui s'est tenue le **20 juin 2024**.

- **Vote**

Opposition : 0

Adoption : 14

Le PV est adopté à l'unanimité

b- Installation des nouveaux membres

Le proviseur laisse le choix aux membres de s'inscrire dans les différentes instances en tant que titulaires ou suppléants.

Les membres se répartissent ainsi :

I- CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Parents

N°	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Mme MAINASSARA	Mme DIAKITE
2	Mme KAKOU-MARCEAU	M.GNOFAM
3	M.KOFFI ALLAHA	XXXXX

Professeurs

N°	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	M.DJE	M.ZIGANI
2	Mme HORO	M.N'CHO Brice
3	M.LEBAI	Mme KOUAKOU
4	Mme MIAN	M.ASSOKO

---16h59---

--Entrée de Mme Kakou-Marceau--

Agents

N°	TITULAIRE	SUPPLEANT
1	M.KOFFI Bienvenu	Mme GBAGBA

Elèves

N°	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	M. YAO M'BRA Yoan	M. M'BAHIA Patrick
2	M. KONATE ISMAEL	Mlle. TIA Manessa

II- CESCE- CHS

Parents

N°	TITULAIRES	SUPPLEANTES
1	Mme KAKOU-MARCEAU	Mme MAINASSARA
2	M.GNOFAM	Mme KOFFI ALLAHA

Agents

N°	TITULAIRE	SUPPLEANT
1	Mme GBAGBA	M.KOFFI Bienvenu

Elèves

N°	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	M. M'BAHIA Patrick	M.YAO M'Bra
2	Mlle TIA Manessa	M. KONATE Ismaël

Personnels

N°	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	M. N'CHO Brice	M. DJE
2	Mme KOUAKOU	M. LEBAI
3	M .ZIGANI	Mme MIAN
4	Mme HORO	M. ASSOKO

III- CONSEIL DE DISCIPLINE

Personnels

N°	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	M. KOFFI Bienvenu	Mme GBAGBA
2	M. DJE	Mme KOUAKOU
3	M. LEBAI	M. ASSOKO
4	M. MIAN	M. ZIGANI
5	M. N'CHO	Mme HORO

Parents

N°	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Mme MAINASSARA	Mme DIAKITE
2	M.GNOFAM	Mme KAKOU-MARCEAU
3	M.KOFFI ALLAHA	

Elèves

N°	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	M. M'BAHIA Patrick	M.TIA Manessa
2	M'BRA Yao Yoan	M.BOUEDJE Christ
3	KONATE Ismaël	Mlle BRAHAM Salma

IV- COMMISSION EDUCATIVE**Parents**

N°	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Mme KAKOU-MARCEAU	Mme DIAKITE
2	Mme MAINASSARA	M. KOFFI Allaha

Professeurs

N°	TITULAIRE	SUPPLEANTE
1	M. DJE	Mme KOUAKOU

V- CFC**Professeurs Primaire**

N°	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	M. ZIGANI	
2	Mme MIAN	

Professeurs Secondaire

N°	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	M.ASSOKO	M.LEBAI
2	Mme HORO	M.N'CHO

Après l'affectation des membres dans les différentes instances, le proviseur propose aux membres suppléants de se retirer s'ils le désirent, afin de débiter la réunion. Les membres suppléants décident d'assister tous à la réunion. En revanche, le proviseur rappelle qu'en revanche seuls les membres titulaires auront le droit de vote à cette réunion.

Seconde partie

Membres titulaires :

➤ **5 Membres de Droit**

- M. FOURCADE : Proviseur
- Mme CARITE : Directrice du primaire
- M. KRAH : Proviseur Adjoint
- M. KOUDOU: Comptable

- M.IROGBO Georges : CPE

➤ **4 Professeurs**

- M. DJE
- Mme HORO
- M. LEBAI
- Mme MIAN

➤ **3 Représentants des parents délégués**

- Mme MAINASSARA
- Mme KAKOU-MARCEAU

• **Excusé**

- M. GNOFAM

➤ **2 Représentant des élèves**

- M. YAO M'Bra Yoan
- M. KONATE Ismaël

➤ **1 Représentant du personnel**

- M. KOFFI Bienvenu

*Le quorum est atteint : **14/15***

--L'ordre du jour est abordé--

1- Pour information

a- Priorités de l'année

Le proviseur rappelle aux membres les priorités de l'année scolaire au secondaire notamment :

- Renforcement du lien inter-degré
- Renforcement des résultats d'examens
- Homologation du cycle 4 (Dossier de demande d'extension d'homologation déposé le **11 Octobre 2024**)
- Renforcement des liens avec les parents en créant une association de parents d'élèves

Années Scolaires	2023-2024	2024-2025
Effectifs	481	390

- Soit une baisse de **90 élèves** sur l'ensemble du groupe scolaire.

Pour renchérir sur le sujet de la demande d'extension d'homologation, M. AHOZI informe les membres qu'une visite d'établissement a été effectuée par M. PELTIER, COCAC Adjoint, pendant les vacances de la Toussaint. Lors de cette visite, il a félicité l'établissement pour le travail remarquable et considérable effectué depuis la dernière visite d'octobre 2023. Enfin, il a encouragé l'équipe pédagogique à continuer sur cette lancée au vu des résultats croissants depuis deux (2) ans.

Aussi, le proviseur adjoint précise que monsieur le COCAC adjoint a également apprécié le fait que toutes les recommandations soient suivies à la lettre.

Pour finir, M. Koudou ajoute que M. PELTIER a exprimé sa satisfaction pour le fait que le proviseur, chef d'établissement soit le seul coordonnateur principal.

b- Bilan de la rentrée et effectifs

Pour ce qui concerne le bilan de la rentrée au primaire et au secondaire, la direction annonce des résultats globalement positifs, à l'exception de la baisse remarquable des effectifs en raison des exigences de l'établissement et à l'obligation de travail des élèves. Ce qui se traduit par les chiffres ci-dessous :

c- Questions budgétaires

M. Koudou fait le point des travaux et achats effectués pendant les vacances d'été sur le fonds propre à l'établissement.

NATURE DEPENSES	BENEFICIAIRE	MONTANT BRUT	AVANCE	RESTE A PAYER
Rénovation nouvelle salle Labo science	GEL Techno	7 491 886	7 491 886	0
Rénovation façade entrée principale	SAPHIR	6 300 000	6 000 000	300 000
Vitrine fermée devant le secrétariat	Africa virtuel	145 000	145 000	0
Achat de placard BVS	youssef	170 000	170 000	0
Rénovation Plafond Web Radio	ECNJ	296 000	296 000	0
Décalage des vidéos Projecteurs	GEL Techno	212 000	212 000	0
Carrelage BVS	GEL Techno	230 000	230 000	0
Confection de Cimaises au CCC	Tanoh	213 000		213 000
Ferronnerie grille Métallique collège - lycée	GEL Techno	510 000	510 000	0
Achat des 6 splits	BEA CI	3 270 000	1 635 000	1 635 000
Achat des vidéos Projecteurs	AMAZON	1 481 649	1 481 649	0
Montant Total		20.319.535	18.171.535	2.148.000

Après avoir commenté le tableau ci-dessus, M. Koudou informe les membres qu'il y aura une phase 2 des travaux qui consistera à aménager un nouveau bureau pour le proviseur, à réaménager celui du proviseur adjoint, à ouvrir un centre d'éveil et à rénover la salle polyvalente.

Ensuite, il poursuit en détaillant à l'aide d'un tableau, les travaux accomplis grâce à la subvention reçue de l'Aefe. (Voir tableau ci-dessous)

N°	NATURE DES TRAVAUX	BENEFICIAIRES	MONTANT RECU	MONTANT DU	MONTANT VERSE	RESTE A PAYER
1	SUBVENTION RECUE	FARANDOLE	36 405 614			36 405 614
2						
3	Escalier de secours	FARANDOLE		3 947 359	3 947 359	0
4	Sécurisation des portes et Fenêtres	FARANDOLE		7 553 161	4 531 897	3 021 264
5	Sécurisation Guérite principale	FARANDOLE		10 295 500	6 177 300	4 118 200
6	Sécurisation Guérite Secondaire	FARANDOLE		424 800	424 800	0
7	Subvention Equipement	MANUTAN		7 881 930	7 881 930	0
8	Achat des ordinateurs	HITEH CI		7 365 000	7 365 000	0
						0
	TOTAL		36 405 614	37 467 750	30 328 286	
MONTANT RESTANT SUR LA SUBVENTION 23-24						6 077 328

Après l'exposé de M. Koudou sur l'utilisation de la subvention, M. Koffi pose la question de savoir si l'entrée du secondaire sera également équipée du système de sécurité incluant le scanner de badge comme à l'entrée principale de l'établissement. M. AHOZI répond que ce n'était pas prévu. Il poursuit pour dire que la subvention a aussi permis d'acheter 19 ordinateurs dont 12 sont installés en salle info-stmg et les sept(7) autres en salle info-langues.

d- Point sur le fonctionnement du Primaire

La Directrice rappelle aux membres les priorités et nouveautés au primaire cette année :

➤ **Priorités**

- Liaison primaire-secondaire à travers :
 - Le parcours langues
 - Les programmations des groupes de besoins en Mathématiques et en Français
 - L'échange d'enseignants

- Le partage des salles (salle de sciences, salle informatique, la webradio et la salle polyvalente)
- Vie scolaire
- Favoriser la coéducation
- Création d'une association des parents d'élèves du primaire et du secondaire
- Projet boulevard propre avec les élèves des cycles 1, 2 et 3

➤ **Nouveautés**

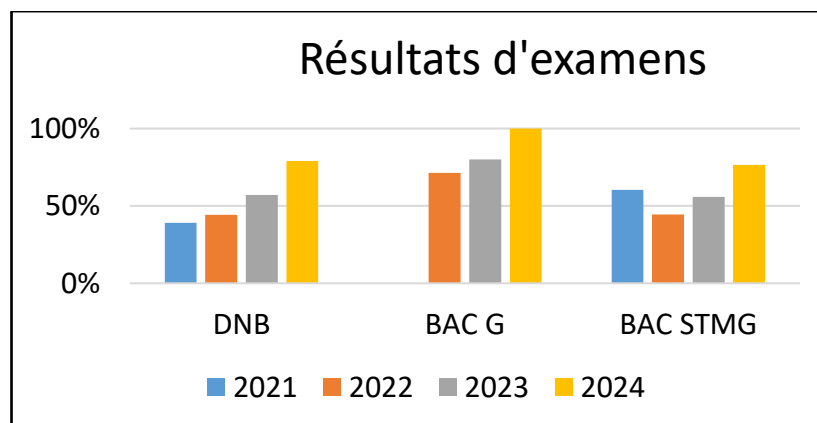
- Mise en place d'un bureau administratif
- Ouverture d'un Centre d'Eveil pour les enfants de 12 mois à condition qu'ils sachent marcher

e- Résultats d'examens 2023 – 2024

Le proviseur rappelle aux membres le taux de réussite très satisfaisant aux examens de l'année 2023-2024. (Voir tableau ci-après)

Diplômes	Taux de réussite
DNB	79%
Baccalauréat Général	100%
Baccalauréat Stmg	76,5%

Puis, il met aussi en lumière la permanente progression des résultats d'examen depuis 2021. (Voir statistiques ci-dessous).



f- Pédagogie : école inclusive dont EBEP, dispositifs, évaluations initiales

1- Ecole inclusive

Le proviseur donne la parole à M. Krah en tant que référent EBEP pour qu'il explique aux membres le fonctionnement de l'école inclusive à travers les dispositifs mis en place. A cet effet, M. Krah les informe qu'il a reçu avec la Directrice des formations dans ce domaine en vue de faciliter l'insertion des élèves victime de handicap. Ces élèves sont d'abord pré-détectés par les professeurs, ensuite confirmés par les spécialistes qui confirment la nature du handicap. Après cette phase de détection, des équipes éducatives se réunissent afin de trouver des aménagements adéquats pour la réussite de ces élèves.

2- Actions inter-degrés dont parcours langues

Ensuite, parlant du parcours langues, le proviseur informe les membres qu'il commence dès le cycle 2, se poursuit au secondaire (6^{ème} ; 5^{ème}) où il s'intitule LCE (Langues et Cultures Européens). Pour ce faire, il donne la parole à M. Lebai, l'un des coordonnateurs de ce dispositif.

M. Lebai informe donc les membres que ce dispositif permet aux élèves de mieux acquérir des compétences en expression orale et de connaître les cultures européennes. A sa suite, Mme Horo, sa collaboratrice, donne la définition de la DNL (Discipline Non Linguistique) qui s'applique en 5^{ème} LCE et consiste à dispenser les cours d'Histoire et Géographie en anglais.

3- Dispositifs d'individualisation

Au sujet des dispositifs d'individualisation, le proviseur distribue aux participants un tableau récapitulatif des différents dispositifs mis en place pour aider les élèves en difficulté. (Annexe 2).

4- Évaluations initiales

Concernant les évaluations initiales au secondaire, le proviseur informe les membres qu'à l'instar de l'an dernier, les élèves des classes de 6^{ème} homologuées ont

passé des évaluations initiales qui dépendent du Ministère de l'Education Nationale Français.

Au primaire, la Directrice avise les membres que les élèves de tous les niveaux ont effectué des évaluations diagnostiques cette année. Au vu des résultats en Mathématiques et en Français, elle a demandé aux enseignantes de GS et CP de concentrer leur année sur les compétences moins maîtrisées.

5- Examens blancs

Pour terminer sur ce point, le proviseur donne le programme des examens blancs qui s'établit comme suit :

- **Un (1)** examen blanc en fin de 4^{ème} au mois de mai
- **Deux (2)** examens blancs en 3^{ème}
- **Un (1)** mini Bac blanc en fin de 2^{nde}
- **Deux (2)** examens en 1^{ère} et Tle

Il précise que le premier examen blanc en 3^{ème}, 1^{ère} et Tle se déroulera la première semaine du mois de décembre.

g- Sécurité : présentation du PPMS 2024-2025 (Annexes 3 et 4)

Se référant aux chiffres détaillés par le comptable, le proviseur explique aux membres que la sécurité a bénéficié de nombreux investissements l'année dernière suite aux recommandations faites par des spécialistes de l'ambassade lors de leur visite dans l'établissement. Il affirme que ces recommandations ont été exécutées systématiquement puis précise que lors des deux visites de l'an dernier, les membres du service de sécurité ont délivré un avis de sécurité positif. Une autre visite est prévue pour les semaines qui viennent.

En outre, il exhorte les participants à prendre connaissance du PPMS, élément central de la sécurité dans l'établissement et les informe qu'il a été déposé mais n'a pas encore été validé par le service de sécurité de l'ambassade.

Enfin, le proviseur énumère les dates des exercices de sécurité déjà effectués et ceux à venir:

Exercices de sécurité	Déjà exécutés	À venir
Exercice d'évacuation incendie	01 octobre 2024	16 janvier 2025
Exercice d'évacuation incendie dans les cars	XXXX	18 décembre 2024
Exercice de mise à l'abri	14 novembre 2024	17 février 2024

h- Point sur les travaux exécutés et à venir

Le proviseur énumère les travaux à venir comme suit :

- Rénovation des salles de technologie et polyvalente
- Création d'un nouveau bureau pour le proviseur

Suite à cette information, M. Koudou informe les participants que ces travaux seront réalisés sur les fonds propres de l'établissement.

i- Conventions de partenariat (Annexe 5)

Le proviseur informe les membres que des conventions ont été signées d'une part avec la piscine d'Agban pour le secondaire et d'autre part avec l'IFCI (Institut Français de Cote d'Ivoire) pour permettre aux élèves de voir des films. Il encourage à cet effet les enseignants à organiser des sorties à l'institut avec leurs classes. Une autre convention avec la piscine du Club House est en vue pour le primaire.

2- Pour vote

Le Proviseur décide de soumettre au vote les trois (3) points suivants :

- a) Politique des stages au Secondaire
- b) Programme des examens blancs
- c) Règles de piscine (pj. 4)

➤ Politique des stages au Secondaire

- Une semaine de stage en 4^{ème} au mois de janvier : Rédaction d'un rapport de stage + passage devant un jury
- Stage des élèves de 2^{nde} à la fin du mois de juin : Rédaction d'un rapport de stage + passage devant un jury
- Poursuite du stage de 2^{nde} en 1^{ère} stmg dans la même entreprise la semaine du **18 novembre 2024.**

➤ **Vote**

Oui : 14

Non : 0

Abs : 0

Résultat : 14/14

La proposition est adoptée.

➤ **Programme des examens blancs**

- **Un (1)** examen blanc en fin de 4^{ème} au mois de mai
- **Deux (2)** examens blancs en 3^{ème}
- **Un (1)** mini Bac blanc en fin de 2^{nde}
- **Deux (2)** examens en 1^{ère} et Tle

➤ **Vote**

Oui : 14

Non : 0

Abs : 0

Résultat : 14/14

➤ **Règles de piscine (pj. 4)**

Règlement intérieur de la piscine

➤ **Vote**

Oui : 14

Non : 0

Abs : 0

Résultat : 14/14

3- « Des amis très envahissants »

Suite aux tables rondes qui se sont déroulées le **samedi 09 novembre** sur le thème « Risques des écrans et des réseaux sociaux », le proviseur remercie les membres présents à cette première édition et profite de l'occasion pour leur rappeler que d'autres panels sont prévus au cours de l'année. Le prochain aura lieu le **samedi 25 janvier 2025**.

4- Questions diverses

Aucune question n'a été déposée.

La réunion prend fin à **18H37** par les remerciements du proviseur aux participants.

